

Unité, Revendications, Indépendance Syndicale (URIS)

Que doit faire notre syndicat ?
Signer les accords proposés par le gouvernement ?

Ou dire en toute clarté :

Recrutement, tout de suite, maintenant, de dizaines de milliers d'enseignants,
d' AED, d' AESH, de personnels administratifs, techniques et médicaux ,
réemploi de tous les contractuels,
abrogation des contre-réformes du bac et du lycée.

EN CETTE RENTRÉE

Après un an et demi de crise sanitaire, parmi les personnels dominant les sentiments d'épuisement professionnel, de travail empêché, de sacrifice de la jeunesse. Mais le gouvernement n'a décidé aucun recrutement supplémentaire, aucune politique pour protéger réellement agents et élèves. Dans ces conditions, la FSU doit exiger du ministre qu'aucun agent non vacciné (PSY EN, IS, ...) ne soit sanctionné par une suspension et la perte de salaire comme le prévoit le « passe licenciement » du gouvernement.

Nos élèves ont perdu des millions d'heures de cours du fait du manque de remplaçants, du confinement et des mesures de demi-jauge ! Un immense effort de rattrapage est nécessaire. Cela passe par des recrutements en masse. Le gouvernement répond par la suppression de 1 883 postes dans le 2nd degré et le refus de réemployer des milliers de contractuels.

Dans le même temps, le gouvernement multiplie les protocoles d'accord avec les organisations syndicales. Comment comprendre que les responsables de la FSU aient signé en mai 2021 l'accord de méthode organisant la négociation sur la protection sociale complémentaire (PSC), et en juillet l'accord sur le télétravail dans la fonction publique ?

QUEL EST LE CONTENU DES ACCORDS AVEC LES MINISTRES BLANQUER ET DE MONTCHALIN ?

Le projet d'accord sur la PSC devrait déboucher sur la signature d'un accord à l'automne. Il acte l'aide à la cotisation à la complémentaire santé pour les actifs : un maigre gain de 15€/ mois. Retraités et contractuels en sont exclus. Ce dispositif brise les solidarités intergénérationnelles actifs-retraités, principe fondateur de la Sécu de 45, et menace toutes les garanties en matière de remboursement des dépenses de santé et prévoyance. Un panier de soins, restrictif, serait institué. C'est une machine de guerre contre la Sécu. La FSU doit refuser de signer cet accord.

Comme organisation syndicale nous savons que le télétravail affaiblit les relations sociales, qu'il peut générer des troubles dus à l'isolement, et qu'il affaiblit les capacités d'action syndicale.

L'accord permet que le télétravail soit imposé en cas de « circonstances exceptionnelles ».

Les enseignants ne seraient pas exclus de ce dispositif alors qu'ils l'étaient dans l'arrêté fonction publique de 2018. La FSU doit demander que les enseignants ne soient pas concernés par cet accord.

GRENELLE DE L'ÉDUCATION : ENFUMAGE ET TRANSFORMATIONS INACCEPTABLES DU SYSTÈME ÉDUCATIF

Les groupes de travail du Grenelle de l'éducation se tiennent avec la participation de représentants syndicaux, dont ceux de la FSU.

La maigre "revalorisation" des enseignants annoncée vise à masquer les régressions en matière de garanties statutaires et de droits des personnels :

- création d'un statut de directeur d'école "conférant autorité décisionnelle et fonctionnelle"
- retour de l'avancement au mérite et renforcement de la gestion managériale des carrières

- réflexion autour de la création d'un temps de travail supplémentaire aux Obligations Réglementaires de Service actuelles (en clair : de nouvelles missions)
- contractualisation d'établissements scolaires
- chefs d'établissements recrutant leurs équipes en dehors des règles du mouvement.

A Marseille Macron a annoncé que dans 50 écoles les directeurs pourraient recruter les enseignants.

Ces annonces illustrent la politique du gouvernement : faire exploser le statut des enseignants et le caractère national de l'École. Nous devons demander leur retrait.

FAUT-IL DEMANDER LA REMISE A PLAT DE LA REFORME DU BAC OU SON ABROGATION ?

Lors du CDFN de juillet, à notre demande d'exiger l'abrogation de la réforme du lycée il a été opposé la demande de « remise à plat ». Les mots ont un sens. La remise à plat peut permettre de conserver tout ou partie de cette réforme. Demander l'abrogation, c'est demander la suppression de la totalité de cette réforme, notamment l'extension de la part du contrôle continu. C'est demander le retour à des épreuves terminales, nationales et anonymes.

LE RECRUTEMENT D'ENSEIGNANTS, MAINTENANT OU PLUS TARD ?

Depuis maintenant un an, à chaque Conseil National, nous proposons de mettre en avant l'exigence d'un recrutement massif d'enseignants, d'AED, de CPE, d'AESH, de personnels administratifs, techniques et médicaux pour nous permettre de réaliser nos missions, et permettre un enseignement en effectifs allégés. Et aux élèves de bénéficier de l'ensemble des heures de cours auxquelles ils ont droit.

Au CDFN des 2 et 3 février, nous avons déposé un amendement demandant le recrutement immédiat de dizaines de milliers d'enseignants. Il a été intégré au texte. Fort bien. Mais le rapporteur a enlevé le mot « *immédiat* ». Faut-il attendre 2022 ? 2023 ? C'est maintenant, face au Covid, qu'il faut le recrutement de dizaines de milliers d'enseignants.

Lors de la réunion tenue avec le ministre le 1^{er} avril, les représentants de la FSU ont demandé des « *demi-groupes en collège obligatoires* » et le « *recrutement de personnels territoriaux, d'AED* ».

Recrutement de territoriaux, recrutement d'AED, bien sûr. Et les enseignants ? Demander des demi-groupes obligatoires sans exiger le recrutement de milliers d'enseignants a conduit à ce que les élèves fassent les frais de l'austérité imposée à l'Éducation Nationale en n'ayant plus que 50 % des cours.

Le ministre se refuse à embaucher des enseignants. Le SNES-FSU note que depuis 2017, 7470 emplois d'enseignants ont été supprimés dans le 2nd degré, soit l'équivalent de 166 collèges alors que l'argent existe : les 560 milliards des plans de relance successifs. En Espagne, 39 000 enseignants ont été recrutés, en Italie 40 000.

UN MOUVEMENT EST ENGAGÉ PAR LES ENSEIGNANTS AVEC LES PARENTS

Des grèves ont été organisées dans de nombreux établissements et des rassemblements ont eu lieu devant les rectorats ou les inspections académiques.

Les AED étaient en grève le 19 janvier pour un vrai statut, l'augmentation de leurs salaires, des embauches massives. Les AESH se mobilisent pour un vrai statut et contre la mise en place de pôles (PIAL) qui les contraignent à prendre en charge de plus en plus d'élèves. Nous sommes appelés à la grève le 23 septembre dans l'éducation et le 5 octobre sur le plan interprofessionnel. Rappelons-nous que la succession de journées d'action contre la réforme des retraites ou la loi El Khomri, n'a pas permis de faire reculer le gouvernement. Peut-on espérer faire reculer Blanquer et Macron avec une succession de journées d'action ?

LE MANDAT DE LA FSU DOIT ÊTRE CLAIR

Il est urgent que la FSU s'adresse aux autres fédérations pour revendiquer dans l'unité :

- Recrutement immédiat de dizaines de milliers d'enseignants, de personnels administratifs, techniques, médicaux avec la réquisition des locaux nécessaires, et l'annulation des 1883 suppressions de postes prévues à la rentrée dans le secondaire
- Un statut de fonctionnaire pour les AESH
- Augmentation générale du point d'indice et revalorisation sans « contreparties »
- Maintien de notre statut, respect de la liberté pédagogique,
- Abrogation des réformes du lycée, du baccalauréat et de Parcoursup : pour le retour à un baccalauréat, premier grade universitaire donnant accès à la filière de son choix, avec des épreuves terminales, nationales et anonymes
- Abandon du plan « École d'avenir à Marseille »
- Défense de la sécurité sociale, non à la signature de l'accord sur la protection sociale complémentaire
- Retrait définitif de la réforme des retraites

Géraldine Delaye, geraldine.delaye@aliceadsl.fr, Yacha Mignot yacha.mignot@gmail.com